

Aux "Artisanales de Chartres"

Didier Cailleau honoré

"Les artisanales de Chartres" organisées par la Chambre des métiers d'Eure-et-Loir existent depuis une dizaine d'années sont reconnues comme l'une des trois plus importantes manifestations dédiées à l'artisanat. Cette reconnaissance est partagée avec les salons de Nîmes et de Montpellier.

Pendant quatre jours, 400 artisans "purs et durs" sont rassemblés pour faire connaître leur profession, en créant sur leur stand une animation, condition obligatoire pour être retenu dans les rangs des exposants. A l'intérieur de trois pavillons, parcourus par 78.000 visiteurs, toutes les professions se côtoient, des métiers de bouche au tailleur de pierre.

Pour la première fois, le village des Rairies allait être représenté à ce salon au travers de l'entreprise Yvon Cailleau dirigé par Didier. Le choix d'être présent à ce salon s'explique par la clientèle parisienne, de l'Ouest et du centre fréquentant les artisanales de Chartres.

Pendant ces quatre jours, Didier Cailleau a pu s'assurer l'apport d'une nouvelle clientèle tout en étant l'ambassadeur de son village en véhiculant l'image des Rairies encore un peu plus loin. Chaque année une autorité est invitée par les organisateurs pour parrainer le salon. Cette année cette personne était Pierre Bonte. A l'issue de ces quatre jours les organisateurs remettent trois trophées. Le premier est celui de la mise en scène pour la présentation de l'animation du stand, le second est le trophée du chef-d'œuvre et le



Didier Cailleau présente le trophée de la reconnaissance artisanale.

troisième est celui de la reconnaissance artisanale. Le trophée de la reconnaissance artisanale est remis pour le parcours effectué par l'artisan dans sa spécialité. Ce trophée fut remis le jeudi soir par Pierre Bonte à Didier Cailleau, lequel ne s'attendait pas à une telle récompense pour sa première participation. D'avoir été ainsi distingué est de bon augure pour l'entreprise Yvon

Cailleau.

L'entreprise Yvon Cailleau a reçu quatre récompenses à ce jour : la première fut reçue en 1988 avec le Prix du Patrimoine rural ; 1997 : Prix des maisons paysannes de France ; 1999 : Prix des vieilles maisons françaises. Ces Prix récompensent le travail effectué pour la sauvegarde de l'atelier du Croc.